

Une année

à Revigny-sur-Ornain



Bulletin d'informations municipales

Janvier 2022



ÉDITORIAL



Perturbée par la COVID, 2021 fut encore une fois, une année difficile pour tous et la fin de celle-ci doit nous faire espérer une nouvelle année plus agréable pour retrouver une vie sociale vivante et fraternelle. 2022 doit nous permettre de vivre un quotidien moins stressant pour ne plus parler constamment de ce virus.

Après cette deuxième année à subir les aléas de cette maladie, nous accusons tous une fatigue psychologique, voire pour certains des troubles du comportement et pour d'autres des problèmes de santé durables. Espérons que 2022 soit plus agréable !

J'ai, à cet instant, une pensée pour ceux disparus trop vite de cette pandémie et je souhaite que nous prenions conscience de l'intérêt de la vaccination et des gestes barrières.

Cette année 2021 a été compliquée également par l'intensité des pluies qui a perturbé les cultures agricoles et potagères ainsi que le fleurissement des particuliers et de la ville.

Pour autant, la vie a repris le dessus pour trouver des moments de joie et de bonheur, lors des animations du 14 juillet, de la fête foraine, des feux d'artifice et des animations dans les écoles, à la garderie, au multi-accueil, à la résidence autonomie Docteur Pierre Didon et dans bien d'autres lieux sur la commune.

Un accueil privilégié a été réalisé au camping pour les premiers touristes avec un apéritif offert par la ville, en profitant du moment pour évoquer les futurs travaux d'adaptation, de sécurisation et de modernisation du site, avec l'installation de deux nouveaux bungalows.

Les travaux de sécurisation du cheminement piétonnier, depuis la gare vers le quartier Saint Joseph, sont terminés. Nous poursuivrons, dans un prochain programme, l'aménagement autour du quartier Haie Herlin.

Dans la continuité de notre politique de développement durable, la ville envisage la plantation de nouvelles haies en y associant les agriculteurs, les chasseurs et les écoliers.

Un effort important de modernisation du matériel informatique a été réalisé dans toutes les écoles avec la mise en place de nouveaux tableaux interactifs, pratiquement dans chaque classe, y compris en grande section de maternelle.

Globalement, notre politique restera axée sur le développement de la qualité des services et du cadre de vie grâce à des équipements et du matériel performants, la poursuite des actions de sécurité avec quelques nouvelles caméras, les aménagements urbanistiques et routiers ainsi que la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti.

Je vous souhaite une excellente santé, une bonne et heureuse année pour vous et vos proches.

Pierre BURGAIN,
Maire de Revigny-sur-Ornain,
Conseiller Départemental de la Meuse

Mairie, 1 Place Pierre-Gaxotte

Tél. : 03.29.70.50.55 - Fax : 03.29.70.54.72 - Site web : www.revigny-sur-ornain.fr - Mail : mairie.revigny@orange.fr

Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 - Mardi : 8h30 à 12h00 sur rendez-vous et 13h30 à 17h00 - Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h00 sur rendez-vous et 13h30 à 17h00 - Vendredi : 8h30 à 12h00 et fermé l'après-midi.

Revue gratuite d'informations municipales de Revigny-sur-Ornain

Rédaction : Clément MENUISIER - Conception éditoriale et graphique : Mairie de Revigny-sur-Ornain

Impression : NOVAPRINT Verdun - Tous droits réservés - Reproduction interdite - Photo de couverture : Ballastière Bernard CUNY

RETOUR EN IMAGES



17/02, Carnaval au Multi-accueil



28/05, Atelier Jardinage à la Résidence



20/06, Tournois de Tir à l'Arc



22/06, Atelier au Pôle Coopératif avec les résidents



08/07, Préparation des bonbons pour les jeux du 14 juillet



14/07, Inondations dans le Parc



31/10, Massif pour Halloween



10/11, Armistice avec Mme la Préfète



06/12, St Nicolas au Multi-accueil



22/12, Le Père Noël au Multi-accueil

SOMMAIRE

Éditorial	p 2
Retour en images, sommaire	p 3
Travaux 2021	p 4
Petites villes de demain	p 5
Comptes-rendus du Conseil Municipal	p 6 et 7
Petite enfance	p 8 et 9
Affaires scolaires	p 10 et 11
La Résidence Autonomie	p 12
Cadre de vie	p 13 et 14
Monde associatif	p 15 à 17
Élections présidentielles	p 18
Les tarifs 2022	p 19
Agenda	p 20

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

La ville en constante évolution

Au quotidien, l'équipe des services techniques réalise un entretien régulier de la commune que ce soit au niveau des espaces verts (tonte, taille, aménagement floral, arrosage...), au niveau de la voirie (entretien des chemins et des trottoirs, entretien du cimetière...), mais aussi de l'éclairage public ou des bâtiments.

Sans que cela ne paraisse aux yeux de tous, il y a toujours à faire dans les rues de la ville et les bâtiments à sa charge (écoles, mairie, salles, gymnase, multi-accueil, résidence autonomie...). Les agents d'entretien se mobilisent également fortement pour maintenir en bon état les différents établissements publics.

À ces missions effectuées par nos équipes, des travaux de plus grande ampleur réalisés par des entreprises, parfois sur le long terme, après validation en conseil municipal, sont réalisés afin d'embellir notre collectivité, la rendre plus attractive pour l'installation de nouvelles entreprises ou encore mieux adaptée pour l'ensemble de ses habitants.

En voici quelques unes :



Au 11, 13 et 21 de la Haie Herlin, les 60 logements collectifs répartis en 3 tours ont été déconstruits par l'entreprise MELCHIORRE Démolition laissant place à nouveau terrain qui pourra accueillir de nouveaux aménagements paysagers et urbanistiques dans les prochaines années.

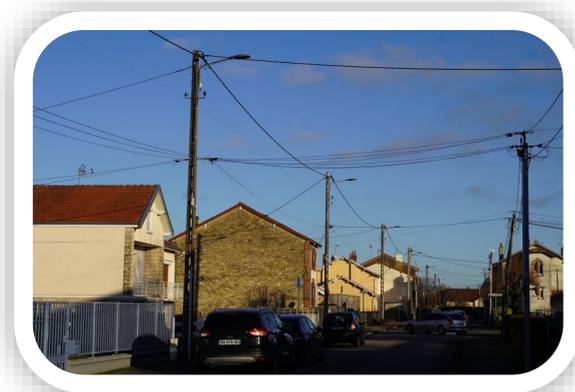
Dans le quartier sud, une nouvelle liaison piétonne est sortie de terre, entre la gare SNCF et le multi-accueil. Cette bande en goudron ocre contribue à améliorer la mobilité des piétons face aux deux roues et véhicules à moteur. La zone est éclairée pour plus de sécurité.



Dans la rue des Chanoines et la rue Poincaré, les premiers travaux d'enfouissement des réseaux ont eu lieu. Ils se poursuivront cette année avec la mise en terre des réseaux secs. En 2023, des aménagements urbanistiques et paysagers termineront de sécuriser la voirie et contribueront à l'embellissement de la ville. Ils faciliteront également les futurs travaux d'aménagement d'entrée et de sortie du collège.

Rue après rue, la ville change ses éclairages publics afin de pouvoir éclairer correctement les routes et les trottoirs. La rue Jean Jaurès est l'une des dernières voies équipées. Ces points lumineux sont réalisés à partir d'ampoules leds qui ont la particularité d'être moins énergivore en électricité. Cela se ressent considérablement sur les factures d'électricité de la ville.

D'autres travaux sont déjà en préparation. Nous ne manquerons pas de vous les présenter dans les prochains bulletins, mais aussi via la page Facebook de la ville.



PETITES VILLES DE DEMAIN

La visite du secrétaire d'Etat en charge de la ruralité à Revigny

Le jeudi 06 janvier 2021, nous avons accueilli à Revigny-sur-Ornain, M. Joël Giraud, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chargé de la ruralité. Cette visite a permis la signature de la convention Petites Villes de Demain avec M. Pierre Burgain, Maire de Revigny, Mme Anne Rousselle, Présidente de la Copary, M. Jérôme Dumont, Président du Conseil départemental de la Meuse et Mme Atissar Hibour, Conseillère Régionale.

Cette convention vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026.

Le lancement de Petites villes de demain est intervenu au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. Pour y faire face, l'Etat a engagé un Plan de relance de 100 milliards d'euros, dont une partie importante des crédits est territorialisée. La concrétisation du Plan de relance repose notamment sur la mobilisation rapide des collectivités.

À Revigny, M. le Maire et son équipe municipale ont ainsi choisi de mettre en avant le besoin de redynamiser le centre bourg, où 90% des commerces et artisans de la Copary s'y trouvent. Deux axes de travail sont d'ores et déjà privilégiés. Le premier est de maintenir les commerces de proximité sur le territoire. Le second est de développer et améliorer l'habitat avec l'OPH qui renouvelle le parc par des logements plus adaptés. À cet égard, M. le Maire a notamment indiqué au secrétaire d'Etat la construction de logements inclusifs pour personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour mener à bien les travaux découlant de cette convention, un partenariat a été mis en place entre la ville de Revigny et la Copary, et un poste de chef de projet a été créé. La prise de fonction s'effectuera dès le 1^{er} février. Le poste est pris en charge à 75% par l'Etat. Les missions de l'agent seront partagées entre les deux collectivités.



Désireux de « prendre le pouls du monde de la santé en milieu rural », le secrétaire d'Etat, suivi des élus locaux ont aussi visité les maisons de santé pluridisciplinaires où le Dr. Olivier Bouchy a dressé un tableau optimiste de la situation médicale en Meuse.

Pour l'occasion, Mme Pascale Trimbach, Préfète de la Meuse et M. Cédric Cablan, délégué territorial de l'ARS Grand Est étaient également présents. M. Burgain en a profité pour leur faire part de sa grande inquiétude concernant l'avenir de l'Hôpital de Bar-le-Duc en rappelant que la disparition de cette hôpital de proximité n'était pas envisageable.

Au cours de cette matinée, ce fut également l'occasion pour M. le Maire de présenter au secrétaire d'Etat notre ville de 2805 habitants, ainsi que la richesse industrielle, agricole et artisanale de notre territoire. Les autorités se sont aussi rendues sur la tombe d'André Maginot au cimetière communal, ainsi qu'à sa statue, rue Aristide Briand afin de lui rendre hommage, à l'aube des 90 ans de sa mort.

La visite s'est terminée à la caserne de gendarmerie mobile de l'escadron 35/7 où un gros chantier de rénovation énergétique à hauteur de 10,16 millions d'euros dans le cadre du Plan de relance va être prochainement activé.

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ils sont consultables dans leur intégralité en Mairie et sur le site www.revigny-sur-ornain.fr.

Séance du 23 septembre 2021 à 19h30

Nombre de conseillers en fonction : 23 ; présents : 14 ; votants : 17

Membres présents : M. BURGAIN, Mme MOURROT, M. CHAUDET, Mme COSTE, M. MILLON, M. PONCIN, Mme SANTARINI, M. MENUSIER, Mme GUILLAUME, M. FISNOT, M. OLBRECHT, Mme THIEBAUT, M. BONATO, M. LE NABEC.

Membres absents ayant donné procuration : Mme DESTENAY à M. MILLON, Mme FIAUX à M. FISNOT, M. PONCY à M. BURGAIN.

Secrétaire de séance : Mme THIEBAUT
ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juillet 2021 Vote à l'unanimité.

2 – Création et aménagement d'un service de restauration de type self

Approbation du projet et du plan de financement pour la création d'un self en remplacement du service de restauration actuel à la Résidence autonomie Dr. Pierre-Didon. Vote à l'unanimité.

3 – Aménagement urbanistique et paysager dans le quartier sud de Revigny-sur-Ornain

Vote à l'unanimité du projet de création de zones de liaisons piétonne entre la gare SNCF, le multi-accueil et l'avenue Victor Hugo avec son complément de dossier et son plan de financement.

4 – Programme d'enfouissement des réseaux aériens rue des Chanoines et rue Poincaré

Vote à l'unanimité de ce programme d'enfouissement des réseaux aériens d'ENEDIS avec intégration des ouvrages dans l'environnement.

5 – Acceptation du legs universel de M. Robert Clément

Vote à l'unanimité du legs universel de M. Robert Clément au profit de la ville de Revigny-sur-Ornain et constitué notamment d'une maison individuelle à usage d'habitation située à Beurey-sur-Saulx, de capitaux décès et divers actifs financiers.

6 – Adhésion au service assurance groupe statutaire proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Meuse

Vote à l'unanimité pour l'adhésion au service « Assurance groupe statutaire » du CDG 55 à partir du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025 des agents fonctionnaires et contractuels de la ville affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC.

7 - Modification complémentaire relative à la vente de lots au Lotissement Haie Herlin

Vote à l'unanimité de la confirmation du prix de vente des parcelles à 20 € HT/m², soit 24 € TTC/m² avec un achat maximum de 2 parcelles pour chaque foyer acquéreur.

8 – Modification des conditions d'utilisation de l'aire de stationnement des camping-cars

Vote à l'unanimité pour l'aménagement des conditions d'utilisation et de tarification pour l'aire de stationnement de camping-cars, située rue du Stade.

9 – Motion en faveur des travaux nécessaires à la création de la gare d'interconnexion TGV/TER de la région Lorraine, à Vandières

Vote à l'unanimité du renouvellement du soutien de la commune dans la réalisation de la gare TGV à Vandières avec proposition à la Région Grand Est, d'inscrire ce projet de gare comme une priorité du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

10 – Informations et questions diverses présentées aux élus.

Séance du 09 décembre 2021 à 19h15

Nombre de conseillers en fonction : 23 ; présents : 14 ; votants : 16

Membres présents : M. BURGAIN, Mme MOURROT, M. CHAUDET, M. MILLON, Mme SANTARINI, M. MENUSIER, Mme GUILLAUME, Mme DESTENAY, M. FISNOT, Mme FIAUX, M. PONCY, Mme THIEBAUT, M. BONATO et M. LE NABEC

Membres absents ayant donné procuration : Mme COSTE par M. MENUSIER, M. OLBRECHT par M. PONCY

Secrétaire de séance : Mme SANTARINI
ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2021 Vote à l'unanimité.

2 – DM n°1 : Transferts de crédits remboursement intérêts du capital vers remboursement capital emprunt 2020

Vote à l'unanimité du transfert de crédits du remboursement d'intérêts du capital vers le remboursement du capital de l'emprunt de 2020 de 100 000 € concernant les travaux de voirie.

3 - DM N°2 : Produits de la cession de parcelles constructibles / affectation de crédits sur des opérations d'investissement

Vote à l'unanimité de l'affectation de crédits sur des opérations d'investissement en lien avec la cession des parcelles ZI 69 et ZI 71 dit « La Garaude » (rue Rouasive).

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

4 – DM n°3 et n°4 : Annulation de titres sur des exercices antérieurs (location de salle et frais de scolarité)

Vote à l'unanimité l'annulation d'un titre lié à la location de salle par un particulier en raison de la non-possibilité de réaliser l'événement en raison de la crise sanitaire et l'annulation de titres liés à des frais de scolarité non-dûs par la commune de Bar-le-Duc.

5 – DM n°5 : FPIC sur la base de la répartition notifiée

Vote à l'unanimité sur un ajustement à réaliser sur les dépenses et les recettes de la commune au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

6 – Adoption des tarifs communaux 2022 Vote à l'unanimité des tarifs communaux 2022 (locations de salle, camping, publicités...).



7 – Avance subventions 2022 à 3 associations de la ville

Vote à l'unanimité d'avances de subventions (CCAS : 105 000,00 € ; Centre socioculturel 10 000,00 € ; Orchestre d'Harmonie : 5 000,00 €) en raison de la présence de salariés.

8 – Avances sur dépenses d'investissement 2022

Vote validé 13 pour, 1 contre. Acceptation d'ouvrir une partie des crédits d'investissement pour la réalisation de dépenses avant le vote du budget (travaux, équipements, remboursement de la dette).

9 - Fixation du prix de cession de parcelles au profit de l'implantation ou du développement d'activités économiques (rue des Tuileries)

Vote à l'unanimité de la fixation du prix de cession de parcelles du domaine privé communal au profit d'opérateurs ayant des projets d'implantation ou de développement d'activités à 6,00 € nets/m².

10 – Convention prélèvement SEPA Total Energie (fournisseur d'électricité)

Vote à l'unanimité la convention de prélèvement SEPA de Total Energie du 01^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023, sous couvert du groupement de commandes porté par la métropole du Grand Nancy.

11 – Approbation de la modification simplifiée du PLU

Vote à l'unanimité de l'approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Revigny-sur-Ornain.

12 – Convention de servitudes Commune /ENEDIS sur parcelles cadastrées AN 125 et 127

Vote à l'unanimité l'autorisation à ENEDIS de poser 3 câbles de 19 m en souterrain au futur emplacement vide compris entre les entrées 14 et 16 de la barre Saint Joseph.

13 – Modification de la dénomination des rues – Rue Clavey

Vote à l'unanimité de la modification de la rue de la Tuilerie-Clavey en rue Clavey afin d'éviter les problèmes de livraison des habitants, en raison de la proximité de la Cité Clavey-ensemble et de la rue de la Tuilerie.

14 – Modification du nombre d'autorisations de stationnement de taxi

Vote à l'unanimité du nombre d'autorisations de stationnement de taxi dans la commune passant de 5 à 6.

15 – Adhésion de la commune à l'association « Citoyens et Territoires » et candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Mieux coopérer entre acteurs des territoires ruraux pour faire avancer la transition écologique »

Vote à l'unanimité pour l'adhésion de la commune à « Citoyens et Territoires » et à l'AMI sur la transition écologique

16 – Modification du tableau des emplois – contrat de projet « Chef de projet Petite Ville de Demain »

Vote à l'unanimité pour la création d'un emploi de catégorie B de chef de projet pour une durée de 18 mois sur la thématique précisée ci-dessus.

17 – Modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)

Vote à l'unanimité les nouvelles modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) des agents de la collectivité.

18 – Évolution des modalités d'organisation du temps de travail

Vote à l'unanimité de l'évolution des modalités d'organisation du temps de travail des agents de la collectivité.

19 – Attribution de chèques-cadeaux aux agents de la commune

Vote à l'unanimité de l'attribution de chèques-cadeaux à hauteur de 20 € à l'ensemble des agents de la commune (y compris stagiaires et apprentis) en raison de l'impossibilité de réaliser le repas de fin d'année à cause des restrictions sanitaires.

20 – Informations et questions diverses présentées aux élus.

PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles à Revigny

Depuis 2010, les assistantes maternelles agréées ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux, appelés « Maisons d'Assistants Maternelles » (MAM). À Revigny-sur-Ornain, les parents peuvent compter sur deux de ces structures :

L'Île Aux Bout'Choux

Installée depuis le 01 décembre 2018, au 40 rue Raymond Poincaré, la Maison d'Assistants Maternelles « L'île Aux Bout'Choux » peut accueillir jusqu'à 8 enfants, âgés de 3 semaines à 7 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Celle-ci a vu le jour grâce à Mme Nadège Gaiche et Mme Sandrine Simonet, désireuses de travailler ensemble. L'établissement répond aux besoins des enfants (grande salle de jeu, salle de changes, deux chambres collectives, cuisine...). Elles sont aidées de Justine Picard, actuellement en stage CAEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

Au quotidien, ces professionnelles réalisent une diversité d'activités avec les enfants en lien avec les saisons et les moments forts de l'année (ateliers bricolage de Noël, comptines, coloriage, cuisine, peinture...). Équipées d'une poussette 4 places, elles se baladent régulièrement avec les enfants dans les rues de la ville, ainsi que dans le Parc François-Mitterrand et au Parc de la Maison Dargent.

Une fois à l'école, seuls les enfants scolarisés à l'école Maginot-Poincaré sont acceptés. Pour plus d'infos, contacter Mme Gaiche au 09 50 68 97 94.



L'Arc en ciel des petits

Située au 9 avenue du Général Sarrail, la Maison d'Assistants Maternelles « L'Arc-en-Ciel des petits » a ouvert ses portes le 31 août 2021. Elle peut accueillir jusqu'à 8 enfants âgés de la naissance à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Selon la demande, les horaires peuvent être ajustés, y compris le week-end.

Cette MAM est à l'initiative de Mme Charlène Patris qui a été rejointe par Mme Nathalie Chesnais. Océane Guillaume, apprentie CAEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance renforce l'équipe. La structure répond aux conditions sanitaires en vigueur avec un grand espace de jeu, une cour sécurisée ou encore des chambres individuelles ou collectives.

Ces professionnelles se déplacent sur les différents sites scolaires. Elles mènent des activités éducatives diversifiées (ateliers culinaires, parcours de motricité, lecture...). Dès le plus jeune âge, elles sensibilisent les enfants au respect de l'environnement lors des promenades dans le parc (ramassage de déchets).

Investies dans leurs missions, elles participent aux ateliers hebdomadaires du Relais Petite Enfance (RPE ; anciennement RAM).

Pour plus d'informations, contactez Mme Patris au 06 37 28 72 48.



Les autres assistantes maternelles

Une quinzaine d'assistantes maternelles exercent aussi à leur domicile. Vous pouvez retrouver la liste des assistantes maternelles, actualisée régulièrement par le service PMI du Département qui accorde les agréments, sur notre site web, menu « vivre dans la commune », rubrique téléchargement, ou bien la demander à la mairie par mail (mairie.revigny@wanadoo.fr) et également au Ram de la Copary (ram@copary.fr).

PETITE ENFANCE

ANIMATIONS AU MULTIACCUEIL MILLE PATTES

Instants massages pour les tout-petits

Au multi-accueil, les bébés aussi ont droit à être masser ! Le 05 novembre dernier, les bébés ont eu un moment de bien-être grâce à un accompagnement des mamans au massage non-thérapeutique réalisé par Mme Estelle Guillaume d'Envolée Cocooning.

Les expressions souriantes sur les visages des enfants et selon les dires des mamans présentes, les petits semblaient être apaisés et apprécier les gestes réalisés avec douceur par leur parent.

Les mamans ont appris une méthode de massage à réaliser sur leurs enfants pour leur développement. Cet atelier s'est effectué dans une ambiance d'un cocon molletonné.

Mme Estelle GUILLAUME a également son salon de massage installé au Pôle Coopératif au 12 avenue Victor Hugo. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page Facebook d'Envolée Cocooning.



Saint-Nicolas et le Père Noël au Multi-accueil !



Deux personnages mondialement connus ont fait l'honneur de venir au multi-accueil « Mille pattes » afin de rendre visite aux enfants présents.

Le 08 décembre, au matin, un vieil homme barbu reconnaissable avec sa mitre et sa crosse est venu toquer à la porte d'entrée du multi-accueil. Ce n'était nul autre que Saint-Nicolas en personne, patron protecteur des enfants et de la Lorraine.

Le grand homme a surpris, voire effrayé, certains enfants à son arrivée, mais cela fut très vite remplacé par de l'émerveillement dans les yeux écarquillés des bambins. Saint Nicolas avait fait le choix de ne pas venir avec le Père Fouettard. Sage décision !

Il a remis à chaque enfant un pain d'épice à son effigie qu'il avait commandé au préalable à la Boulangerie Devriendt, avant de repartir pour d'autres horizons. Le présent fut très apprécié.

Le 22 décembre, venu tout droit du Pôle Nord, le Père Noël est, lui-aussi, venu voir les enfants.

Enthousiastes, ces derniers n'ont pas caché leur joie en le voyant, mais sont restés sages comme des images, ou presque.

Des photos avec le Père Noël ont été réalisées et ont été remises aux parents.

Avant de repartir, afin d'aller préparer son long périple de la distribution de jouets, il a remis aux enfants des chocolats de l'artisan chocolatier, M. Bernard Fousse.



ENFANCE, VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le nombre d'élèves en hausse en élémentaire

ÉCOLE ou site MATERNELLE	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Évolution
École Jean Jaurès	55	55	48	- 7
Site Maginot-Poincaré	61	57	50	- 7
Total	116	112	98	- 14
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Évolution
École Pergaud-Pagnol	61	71	75	+ 4
École Maginot-Poincaré	103	108	111	+ 3
Total	164	179	186	+ 7
TOTAL GÉNÉRAL	280	291	284	- 7

Sur l'ensemble des écoles de Revigny-sur-Ornain on dénombre **284 élèves**, soit 7 de moins que l'année précédente. On remarque une nette diminution des élèves de maternelles à l'inverse des classes élémentaires.

La tendance se confirme, comme au plan national, depuis 5 ans, les familles ont de moins en moins d'enfants. A Revigny, nous avons eu 37 naissances en 2017, puis 28 naissances en 2018, 23 en 2019, 21 en 2020 et 2021 ne devrait pas changer la tendance.

ÉCOLE PRIMAIRE PERGAUD-PAGNOL	123 élèves	<i>Directrice : Mme MILANA</i>
Site maternelle, rue Jean Jaurès Tél. 03.29.75.61.05 48 élèves – 3 classes		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mme MONTIGNEUL (3 P.S. et 6 T.P.S.) ◆ Mme MILANA (12 P.S. + 7 M.S.) ◆ Mme BERNARDINI (10 M.S. + 10 G.S.) 		
Site élémentaire, 24, avenue du Général Sarrail Tél. 03.29.75.60.57 75 élèves – 4 classes		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mme PHILIPPON (17 CP) ◆ Mme VARNUSSE (12 CE1 et 7 CE2) ◆ Mme HAZOTTE (10 CE2 et 9 CM1) ◆ Mme LEGLAIVE (8 CM1 et 12 CM2) 		
M. PORTE (R.A.S.E.D), Mme LION (TRS), Mme BLOQUET (Titulaire mobile), Mme GUAGLIANONE (Titulaire mobile)		



ÉCOLE PRIMAIRE MAGINOT-POINCARÉ	161 élèves	<i>Directrice : Mme THIRION</i>
Site maternelle, rue Jean Moulin Tél. 03.29.78.70.52 50 élèves – 2 classes		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mme JACQUINOT (8 T.P.S., 11 P.S. et 7 M.S.) ◆ Mme JANIN - Mme THIRION (10 M.S. et 14 G.S.) 		
Site élémentaire (CP et ULIS) rue des Chanoines Tél. 03.29.75.14.75 29 élèves – 2 classes		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mme BLAISE (18 CP) ◆ M. RODRIGUEZ (11 ULIS) 		
Site élémentaire (CE1 au CM2) rue Jean Moulin Tél. 03.29.75.16.43 82 élèves – 4 classes		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mme SAUVAGE (17 CE1 et 5 CE2) ◆ Mme MALON (23 CE2) ◆ Mme DE OLIVEIRA (14 CM1) ◆ Mme MINEL (23 CM2) 		
Mme CRUSEM (Titulaire mobile), Mme PHILBERT (Titulaire mobile)		
Réseau d'aide aux élèves en difficultés (R.A.S.E.D.) rue Jean Moulin Tél. 03.29.70.55.57 Mme MOINGS (Psychologue scolaire), Mme GORA (enseignante spécialisée)		



ENFANCE, VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Les écoles élémentaires à l'ère du numérique !

La commune de Revigny-sur-Ornain a à cœur d'investir pour les habitants de tous âges et, dernièrement, ce sont les enfants des écoles élémentaires de Revigny-sur-Ornain qui peuvent en témoigner !

En effet, avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre du plan de relance, la ville a pu acquérir des équipements numériques qui facilitent les apprentissages et familiarisent encore davantage les enfants avec l'usage d'outils informatiques innovants, intuitifs et interactifs !

L'accompagnement financier de l'État, pour plus de 50 % de la dépense réalisée par notre collectivité, nous a permis d'investir pour assurer un socle numérique de base pour tous les enfants des écoles élémentaires et, Monsieur Burgain, le Maire s'en félicite. Avec Mme Mourot, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et toute la municipalité, ils insistent effectivement sur le fait que sans cette aide de l'État, il n'aurait certainement pas été possible d'acheter tous les équipements en 2021.

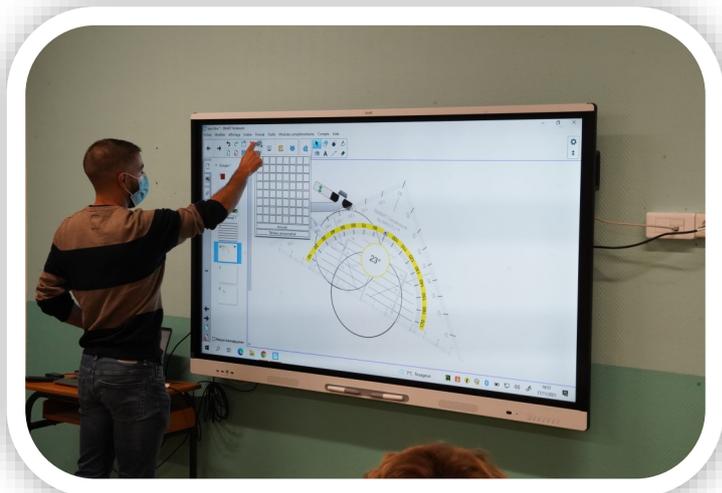
L'objectif d'équiper toutes les écoles de manière équivalente est donc atteint et il ne reste plus maintenant, aux élèves, qu'à s'approprier ses nouveaux supports pour bien travailler. De cela, les enseignants qui ont été formés à l'usage de ces nouveaux outils, ne semblent pas en douter ! Une première initiation à l'utilisation des tableaux numériques leur a donné un aperçu de toutes les possibilités qu'offrent ces matériels par rapport aux outils qu'ils utilisaient auparavant. Les enseignants en découvriront probablement de nombreuses autres et bénéficieront également de l'accompagnement des interlocuteurs des services de l'Éducation Nationale, formés à l'usage des outils numériques.

Les parents des jeunes écoliers ne seront pas en reste car, en parallèle de ces équipements, des logiciels et applications numériques vont être déployés et permettront de multiplier et de faciliter les échanges d'informations entre les familles, l'établissement scolaire et les enseignants.

Les petits déjeuners à l'école

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants de l'école maternelle Fabre d'Eglantine ont découvert les goûts et les saveurs au cours d'un petit déjeuner durant tous les matins du 11 au 15 octobre 2021. En parallèle, depuis fin septembre, un petit déjeuner est proposé aux enfants des classes de CP-CE1 à l'école Poincaré et à l'école Pergaud-Pagnol dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances soutenue par le Ministère de l'Éducation.

Les petits déjeuners sont préparés par notre équipe de la restauration scolaire avec les équipes pédagogiques des écoles. Ces instants sont forts appréciés des enfants qui deviennent aussi des moments d'échanges avant de bien commencer la journée pour étudier.



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PIERRE DIDON

Quand plaisir et désir riment avec vieillir !

Le 13 décembre dernier, la Résidence autonomie Docteur Pierre Didon a accueilli le Docteur Eric Kariger, gériatre et directeur médical du Groupe Maisons de Famille, pour une conférence sur le thème « Quand plaisir et désir riment avec vieillir ».

Financée par l'Association interrégime LABEL VIE et les Caisses de Retraite, cette conférence a été réalisée aussi avec le soutien de Monsieur le Maire, l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires de Lorraine et la MSA Marne Ardennes Meuse.

Durant 2 heures, l'expertise du Docteur Kariger fut entremêlée de conseils et de notes d'humour qui furent fort appréciés par la quarantaine de spectateurs présents. Parmi eux, étaient présents des représentants des structures organisant cette conférence, mais aussi des habitants de Revigny et de villages des alentours, ainsi que des résidents de la résidence.

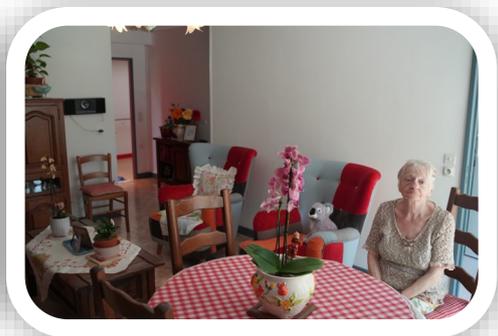


Le livret d'accueil de la Résidence autonomie Docteur Pierre-Didon

Le Centre Communal d'Action Sociale est soucieux de promouvoir ses services.

Les 2 reportages réalisés, l'an passé, ont permis de mieux faire connaître les actions et les missions de nos deux structures que sont le Multi-accueil « Mille Pattes » et la Résidence autonomie « Docteur Pierre-Didon ».

Aujourd'hui, nos structures sont reconnues, comme le travail de nos agents qu'ils mènent au quotidien avec dévouement. Continuons sur cette lancée ! Prochainement, nous mettrons à la Résidence autonomie, des livrets d'accueil présentant concrètement la structure (hébergements, services, tarifs, conditions d'admissions...). Bientôt disponible en mairie et sur notre site web, rubrique Résidence autonomie.



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Vous avez des bouteilles bleues, des bouchons, des lacets ? Donnez-leurs.

Dans le cadre de la préparation du fleurissement de la ville, la thématique du concours des villages et villes fleuris reste la réutilisation des déchets et leur recyclage. Après avoir réutilisé le bois, l'électroménager défectueux ou le métal avec la reconversion en embellissement floral de la voiture prêtée par M. Louvet, c'est au tour du caoutchouc et du plastique d'être reconvertis.

En 2022, le projet devient participatif. La garderie scolaire et la Résidence autonomie attendent vos bouteilles bleues en plastique de toutes sortes et des bottes de toutes les couleurs que vous pouvez déposer auprès de Cynthia Bordier, l'animatrice.

Le multi-accueil Mille Pattes a besoin de bouchons en plastique et de lacets. Vous pouvez les adresser à Mme Christelle Lagarde, Directrice de la structure. Au printemps, ces trois structures, avec les enfants et les personnes âgées, vous réservent deux surprises. Nous comptons sur vous et vous en remercions par avance.



Balayer devant sa porte et entretenir ses plantations

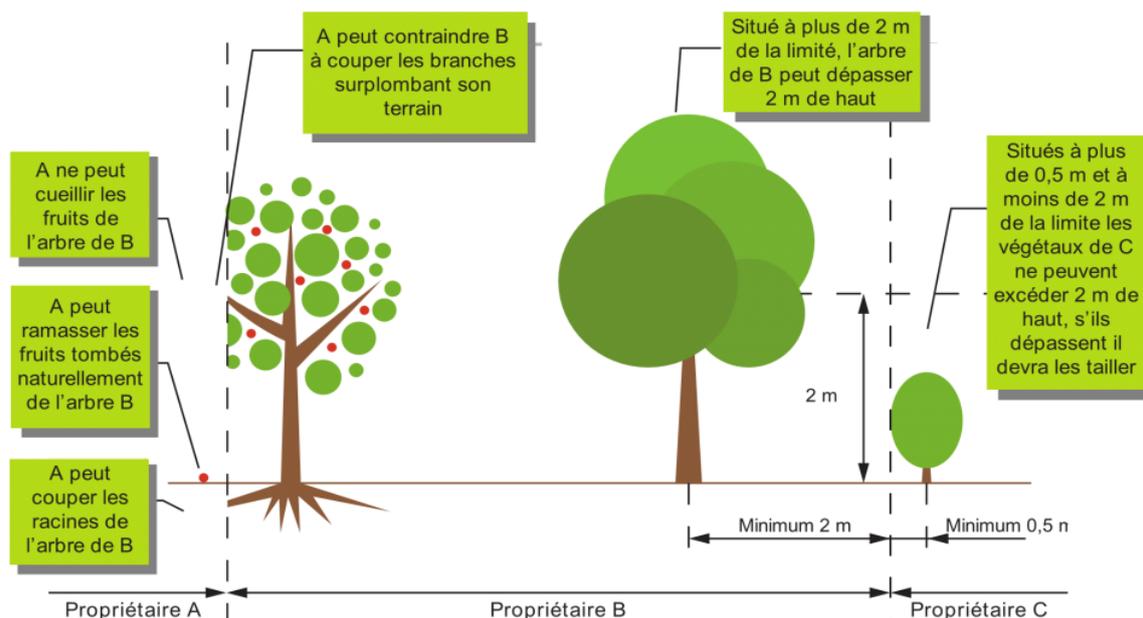
L'entretien des trottoirs et du caniveau devant votre domicile est à votre charge, contrairement aux idées reçues. Vous devez permettre le passage en sécurité des piétons ainsi que l'écoulement des eaux (ramassage des feuilles, déneigement, salage en cas de gel).

Pour éviter des conflits inutiles entre voisins ou avec la collectivité, vous devez être informé de la loi et de la réglementation en vigueur. Vos plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public ou chez votre voisin. Il est interdit que vos arbres ou vos haies empêchent les riverains de marcher sur un trottoir, de s'y mouvoir en fauteuil roulant ou de constituer un danger pour la circulation routière.

Si cela n'est pas respecté, le maire peut ordonner des travaux d'élagage selon l'article L.2212-2-2 du Code Général des collectivités territoriales. Tous les frais seront à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Pour ne pas occasionner de gêne les riverains doivent élaguer les arbustes, arbres ou haies en bordure des voies publiques ou privées afin **de ne pas dépasser les hauteurs autorisées, empêcher la circulation des piétons, dissimuler des panneaux de circulation ou encore toucher les câbles des différents réseaux.**



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Les crottes de chien, c'est dans les poubelles !

Vos chiens sont certes des animaux formidables, intelligents et qui vous apportent tout le bonheur du monde, mais ils ne savent pas encore ramasser leurs déjections et ont besoin de vous pour cette tâche ingrate.

Aidez-les en prenant votre courage à deux mains car cela est assez désagréable de se balader tranquillement dans les rues, dans les parcs de la Maison Dargent ou François-Mitterrand et de marcher dans leurs excréments. Non, cela ne porte pas toujours bonheur !

En mairie, à l'accueil, des petits sacs de déjections canines vous attendent gratuitement. Ils ne sont plus accessibles sur le terrain en raison de dégradations (arrachage, feu...). Prochainement, nous remettons un affichage sur les anciens panneaux canins et de nouvelles poubelles dans la ville, pour déposer ses sacs et autres petits détritiques, vont apparaître cette année.

Nous comptons sur vous pour nous aider à rendre la ville plus propre.



Les containers textiles ont changé de place

Auparavant, rue du Dépôt, sur le parking en bordure de la ligne de chemin de fer, les deux containers textiles blancs ont été déplacés afin d'être présents dans le quartier nord comme dans le quartier sud et d'être ainsi plus accessibles.

Le premier se situe Avenue du Général Sarrail et le second à proximité du Bricomarché.

Nous rappellerons cependant que ces containers ne sont pas faits pour y déposer des sacs jaunes à leurs pieds !



Clin d'œil à Halloween

À l'approche d'Halloween, des personnages en tête de citrouille ont choisi de s'installer Avenue du XVème Corps, à la table en bois recyclé, pour profiter des derniers jours de beau temps.

Ce décor a été réalisé avec la collaboration de Sibio Hinderschiet, scolarisé en 2^{ème} année de CAP Maintenance des bâtiments des collectivités au lycée professionnel Ligier Richier à Bar le Duc qui a réalisé un stage de 3 semaines de fin septembre à mi-octobre, au sein des services techniques.

Nous le remercions vivement, mais nous regrettons le vol de certaines citrouilles, dès le lendemain de la pose.

Centre social et culturel : Début du renouvellement du contrat de projet

L'Association des Usagers du Centre Social et Culturel du Pays de Revigny existe depuis bientôt 30 ans. C'est une association qui, au travers un projet quadriennal, reçoit un agrément « Centre Social » délivré par la CAF de la Meuse.

2022 se voit l'année du renouvellement du projet social et donc de l'agrément. Mais écrire un projet ne se fait pas en un jour, d'autant plus que l'association souhaite associer ses adhérents, ses salariés, les habitants du territoire et ses partenaires.

La première pierre de cet édifice s'est traduite par le bilan des 4 dernières années. Pour ce temps de travail, les membres du conseil d'administration ont œuvré pour atteindre l'objectif de réunion :



Évaluer l'atteinte des objectifs fixés lors de l'écriture du contrat de projet 2019-2022.

Pour faciliter cette évaluation, les 15 participants ont pu, dans un premier temps, se remémorer cette période au travers d'un retro-vernissage. Au fil du temps les souvenirs remontent et des caractéristiques qualifient chaque année. L'année 2018 avec la démolition des locaux où se situait l'association ; 2019, l'année du déménagement ; 2020 avec l'arrivée de la pandémie et des confinements et enfin 2021, porteuse d'espoir.

Puis, outillés de leur feuille d'évaluation, par petits groupes, les acteurs ont porté un regard critique sur l'action globale de l'association, à travers le prisme de ses secteurs. Une ambiance studieuse s'est vite installée. Une fois ce temps de travail terminé, les personnes ont été invitées à échanger, débattre, discuter sur les points de désaccords dans le cadre d'un apéritif-discursif.

Si certains objectifs ne laissaient pas la place à la discussion du fait de leur atteinte et dépassement, d'autres ont mérité débats et joute argumentaire. Dans sa globalité, voir à plus de 80%, les objectifs ont été atteints. Certains étaient en dessous des prévisions, pour cause de pandémie, restriction, confinement ou pass sanitaire, mais atteints tout de même.

Début 2022 d'autres rencontres avec les partenaires du social, associatifs et du territoire auront lieu. L'association ira également à la rencontre des habitants pour connaître leurs besoins, envies et attentes, sur ces prochaines années. Une fois le diagnostic terminé, l'équipe se réunira pour écrire les objectifs, définir les moyens nécessaires et imaginer les actions qui seront mises en place pour les atteindre. C'est en avril 2022 que le projet sera déposé auprès des services de la CAF et présenté à son Conseil d'Administration en juin 2022. À suivre...

Un stage de danse avec Inès Vandamme

Ce rêve s'est réalisé pour plus d'une centaine de personnes, petites et grandes, le 20 novembre dernier, grâce au stage de danse jazz et contemporaine organisé par l'association Temps Dance.

Reporté à 2 reprises en raison de la crise sanitaire, le cours particulier avec la chorégraphe reconnue, découverte dans « Danse avec les Stars » sur TF1, a été fort apprécié et s'est déroulé à la salle Léo Lagrange.

Inès Vandamme a répondu présente à l'appel de Nathalie Lavandier-Prévot afin de promulguer ses conseils aux stagiaires passionnés et attentifs. Ce stage haut de gamme a offert de beaux moments de méthodologie, de complicité et de convivialité entre la danseuse et ses stagiaires.



M. Jean-Marie LE NABEC, Président réélu à l'Aappma La Truite saumonée

Le 04 décembre dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'Aappma La Truite saumonée à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jean-Marie Le Nabec et, en présence des élus M. Millon et M. Menusier représentant M. le Maire.

Après la présentation du rapport moral et financier, il s'en est suivi l'élection du conseil d'administration et du bureau de l'association. Sur plus de 130 adhérents conviés, seule une dizaine ont fait le déplacement. M. Jean-Marie Le Nabec ne désirant pas la mise en péril de la structure à accepter d'être réélu président afin de poursuivre les efforts menés au quotidien, depuis plusieurs années, pour offrir une pêche de qualité et protéger les cours d'eau et leur repoissonnement. La prochaine assemblée générale aura lieu en février 2022 avant l'ouverture de la saison de pêche.

Le saviez-vous ? L'Aappma privilégie un repeuplement durable de notre rivière avec des poissons de pure souche « Ornain » grâce un l'alevinage à base d'œufs fécondés dans des boîtiers nommés « Alevibox » au lieu de réinsérer des poissons d'élevage dites « bassine ».



Pose d'alevibox

Mme GUSTIN, Nouvelle Présidente de la Société de Boules et d'Agrément de Revigny (S.B.A.R.).



Le 06 novembre dernier, les adhérents de la S.B.A.R se sont réunis à la salle des fêtes de la Maison Dargent. Au cours de cette assemblée générale comptant plus d'une vingtaine d'adhérent, le bilan moral et financier de l'année 2021 a été présenté, suivi de l'élection de Mme Sylviane Gustin à la présidence du club, remplaçant M. Patrick Trichot qui a œuvré à ce poste pendant plusieurs années.

M. le Maire, accompagnés des adjoints du monde associatif et de la communication sont venus évoqués le projet du boulodrome couvert à 6 pistes, susceptible de voir le jour dans un futur proche. Les premières études de l'architecte venaient de nous parvenir. Sur ce projet, il est convenu que la S.B.A.R. participe à son financement. Le club accueille tous les publics. Venez découvrir ce sport, les mercredis dès 15 heures. La licence annuelle est à 39,00 €.

Associations patriotiques : le renouveau.

Depuis de nombreuses années, tous les anciens combattants se réunissaient en assemblée générale sous l'égide de Maurice Blaise, quelle que soit l'association dont ils étaient membres.

Maurice Blaise, qui nous a quitté voilà un an déjà, avait eu la formidable idée de rassembler les troupes, afin que les plus petites associations ne se sentent pas en dehors des actions menées. Mais il fallait encore, d'un point de vue légal, organiser cette réunion en une seule association, ce qui vient d'être fait.

La nouvelle association, qui regroupe l'UNC et la Fédération Maginot, a permis, dans ses nouveaux statuts, l'intégration des membres de l'OPEX (**OP**érations **EX**érieures) et de membres sympathisants. A l'issue de sa création, son président a été élu. Il s'agit de René Pader, qui s'entoure d'un bureau complet avec de nouveaux membres et un conseil d'administration qui a rajeuni.

« Je suis convaincu, a précisé Pierre Burgain, que cette nouvelle association va permettre de maintenir les efforts faits pour la mémoire, comme Maurice Blaise l'avait toujours souhaité, et c'est l'hommage qu'il faut rendre à celui qui en a été le précurseur. »



On dribble à Revigny

Entre deux entraînements de basket, au gymnase de la Copary, s'est déroulée, le 10 décembre dernier, l'assemblée générale du club avec une dizaine de ses membres. Bilan moral et financier, actualités passées et à venir, budget prévisionnel, ont été présentés. Le club a lui aussi souffert de la crise sanitaire (matches et entraînements annulés).

Toutefois, il peut compter sur quelques membres actifs qui tentent de le faire vivre. Aujourd'hui, le club compte plus d'une trentaine de licenciés mais ses portes restent toujours ouvertes à celles et ceux, dès 11 ans, qui désirent y adhérer.

Lors de cette assemblée générale, M. François Schott a été réélu à la présidence. Le nouveau maillot de l'équipe Seniors masculins a été présenté à monsieur le Maire.



Et si on jouait avec les Déglingués du Jeu ?

Créée en février 2020, dans les murs du Pôle coopératif, l'association « Les Déglingués du Jeu » compte aujourd'hui plus d'une quarantaine d'adhérents du territoire de la Copary et d'ailleurs. Cette association a pour objectif d'organiser des soirées jeux et des événements ludiques en regroupant des personnes de tous les âges autour d'une diversité de jeux de société.

Les soirées jeux ont généralement lieu toutes les 2 semaines, le vendredi soir, de 20h à 23h au sein du Pôle Coopératif, mais aussi dans les salles des fêtes des communes voisines.

Mognéville, Contrisson, Laheyecourt ont déjà ouvert leurs salles afin de permettre aussi à leurs habitants de découvrir l'association et pourquoi pas de la rejoindre. Cela est en préparation à Revigny.



Constamment, les adhérents découvrent de nouveaux jeux grâce aux animateurs et animatrices dont sa présidente, Mme Mélanie Fagot. L'adhésion annuelle est de 10 € par personne et donne accès à toutes les soirées et événements. La soirée découverte est offerte.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur sa page Facebook : @Lesdeglinguesdujeu

Le Pôle coopératif recrute 2 volontaires en service civique

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous désirez obtenir un tremplin pour votre avenir ? Rejoignez, pour 7 mois, le Pôle Coopératif au 12 avenue Victor Hugo à Revigny-sur-Ornain en tant que service civique.

L'association recherche 2 volontaires. Vous participerez à l'animation d'ateliers dans les domaines du numérique, de la transition écologique ou de la culture auprès du grand public et des entreprises. Dans la peau d'un « reporter », vous irez à la rencontre des acteurs du territoire pour réaliser des reportages (articles, vidéos, etc.). Une indemnité mensuelle de 580,00 € est prévue. Cette mission est encadrée par Unis Cité Champagne Centre.



Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.pole-cooperatif.fr

Un musée dans le grenier...

Cela paraît incroyable, et pourtant, c'est une réalité !

La mairie compte une pièce de plus, sans qu'il ait été besoin de travaux gigantesques : un peu de ménage, du débarras et beaucoup de voyages de la part des services techniques qui ont œuvré pour faire la place nécessaire. Ensuite, la bonne volonté de quelques élus pour nettoyer des objets divers et variés afin de les présenter au public.

A l'origine, il s'agissait surtout de ne plus sortir les moules en plâtre de la statue de Maginot qui étaient enfermés dans les caisses en bois afin d'éviter leur dégradation : le plâtre est fragile ! Ces morceaux du moule de la statue ont été réalisés en 1942, par l'entreprise de maçonnerie Chenu, chargée de déboulonner la statue de 1935 afin d'en couler le bronze pour fabriquer des canons. Exposé par deux fois en mairie, le plâtre n'aurait pas supporté une nouvelle exposition. A présent, il est visible par tous, ainsi que de nombreux autres objets, à découvrir sur RDV, comme en ont déjà profité près de 150 visiteurs, parmi lesquels les élèves de l'école Maginot.

Merci à celles et ceux qui ont œuvré pour la réalisation et la promotion de ce mini-musée, services techniques, femmes de ménages et mes collègues élus.



Un habit vert en mairie !

Non, nous n'avons pas reçu un académicien en mairie, mais un cadeau de grande valeur, puisqu'il s'agit de l'habit vert d'académicien de Pierre GAXOTTE, enfant du pays, né et enterré dans notre commune.

Le 3 novembre dernier, Pierre BURGAIN et son adjoint Alain FISNOT sont allés à Paris rencontrer Madame et Monsieur Annie et Philippe Gaxotte, petits-neveux de l'académicien, et se sont vu remettre l'habit vert, ainsi que son bicorne et sa cape.

La famille Gaxotte a également remis au Maire, la plaque qui était apposée sur la porte de l'étude du notaire Jules Gaxotte, qui fut maire de la ville après la Première Guerre mondiale. Cette plaque étant la seule chose qui a pu être sauvée suite à la destruction de l'étude pendant la bataille de la Marne.

Un cadeau inestimable qui trouvera vite sa place en mairie. Actuellement, nous sommes à la recherche d'un maximum d'ouvrages de ce grand historien. Ils viendront compléter une présentation qui sera faite au public dans quelques mois.



2022 : année d'élections !

L'année 2022 sera marquée par deux scrutins :

- les **10 et 24 avril 2022 pour les élections présidentielles**
- les **12 et 19 juin pour les élections législatives.**

Il est important d'exercer votre rôle d'électeur lors de ces scrutins, toutefois, il faut être assuré d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Pour se faire, vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez demander votre inscription sur ce site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47#1> ou venir en mairie **avant le 4 mars**.

Cette année étant une année de refonte, tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune recevront une nouvelle carte d'électeur, quelques semaines avant le premier tour des élections présidentielles. Si vous avez déménagé courant 2021, merci de nous le signaler au plus vite.

Pour voter en 2022
aux élections présidentielles et législatives

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE ? PENSEZ À LE SIGNALER !



Tarifs 2022 votés au Conseil Municipal du 9 décembre 2021

Locations des salles communales :

Evènement	< 24h	> 24 H
Salle Léo-Lagrange, rue de la Tresse		
Manifestation pour Association locale	Gratuit	Gratuit
Manifestation privée	361 €	
Comités d'entreprises locaux	230 €	
Salle Annexe de la Salle Lagrange, rue de la Tresse		
Manifestation pour Association locale	Gratuit	Gratuit
Manifestation privée	63 €	116 €
Supplément chauffage	21 €	21 €
Maison Dargent, avenue du Général Leclerc		
Grande salle		
Réunion pour Association locale	Gratuit	Gratuit
Réunion pour assoc ou entreprise extérieure	152 €	
Supplément chauffage	44 €	44 €
Grande salle, cuisine, vaisselle et parc		
Manifestation pour Association locale	Gratuit	Gratuit
Association ou entreprise extérieure	214 €	342 €
Entreprise locale	149 €	214 €
Vin d'honneur à titre privé local	64 €	
Vin d'honneur à titre extra local	106 €	
Repas privé local	148 €	259 €
Supp chauffage	44 €	44 €
Repas privé extra local	212 €	343 €
Supp chauffage	74 €	74 €



Maison Dargent



Concessions au cimetière :

1) Concessions de terrain : 2m ²	
15 ans	100.00 €
30 ans	200.00 €
50 ans	400.00 €
2) Case de columbarium	
15 ans	450.00 €
30 ans	750.00 €
50 ans	950.00 €
3) Jardin du souvenir	
Concession perpétuelle au jardin	50.00 €
plaque d'identification en marbre	80 € sans durée
4) Tombes cinéraires	
15 ans	300.00 €
30 ans	500.00 €
50 ans	700.00 €

Le droit à sépulture est dû à toute personne décédée sur le territoire de la commune, à toute personne domiciliée sur le territoire de la commune quel que soit son lieu de décès et à toute personne ayant droit à une concession de famille.

Et, depuis l'adoption de la loi du 19 décembre 2008, ce droit est ouvert à une 4ème catégorie de personnes qui sont les Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Pour acquérir ou renouveler une concession, merci de contacter le service cimetière de la mairie au 03.29.70.50.55.



VOS RENDEZ-VOUS EN 2022

DON DU SANG 2022



Jeudi 5 mai 2022

Don du sang à la salle Léo-Lagrange de 16h00 à 19h30.

Mardi 02 août 2022

Don du sang à la salle Léo-Lagrange de 16h00 à 19h30.

Jeudi 10 novembre 2022

Don du sang à la salle Léo-Lagrange de 16h00 à 19h30.

**Vous avez entre 18 ans et 70 ans, vous êtes en bonne santé, vous pouvez donner.
Nous vous remercions d'avance pour votre don.**



ENTREZ DANS LA PEAU D'UN AGENT DE LIAISON !

41% des donneurs de sang souhaitent en savoir plus sur le don, ses finalités, le parcours de leur poche. Pour y répondre et sensibiliser les citoyens à l'importance du don de sang, l'Établissement français du sang Nouvelle-Aquitaine innove et lance le premier escape game virtuel dédié à la découverte des coulisses du don de sang, en collaboration avec le CHU de Bordeaux et Cap Sciences. Accessible à tous, ce jeu virtuel propose aux joueurs d'incarner un agent de liaison qui doit identifier au travers des différentes activités de l'EFS et ce dans les meilleurs délais, le produit sanguin adéquat pour un patient en attente de soin urgent au CHU. Pour ce faire, il lui faudra résoudre plusieurs énigmes qui l'éclaireront pas à pas.

Donneurs, non donneurs, jeunes, moins jeunes, en solo, en famille, gamer ou non, si vous souhaitez allier le plaisir du jeu numérique à la découverte des coulisses du don de sang, l'Escape Game « Pas Sang Toi » est fait pour vous !

2022

☐ Vacances de la Zone B Nancy-Metz

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S Jour de l'an	1 M	1 M	1 V	1 D Fête du travail	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M Toussaint	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L L de Pentecôte	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D Victoire 1945	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D Présidentielles 1er Tour	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V Armistice 1918	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D Législatives 1er Tour	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J Fête Nationale	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L Assomption	15 J	15 S	15 M	15 J
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 L	17 J	17 J	17 D Pâques	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 V	18 L L de Pâques	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D Législatives 2nd Tour	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L	24 J	24 J	24 D Présidentielles 2nd Tour	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D Noël
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J Ascension	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L		31 S

**Restez informé de toute l'actualité de la ville et de nos services
sur nos différents supports numériques de communication :**